

## I – La destruction de l'identité bretonne et des repères historiques séculaires des Nantais par les déclarations de J.-M. Ayrault

### 1 – Tordre la vérité en affirmant que Nantes n'est pas « tout à fait » bretonne

Pour justifier son opposition aux Nantais qui sont favorables très majoritairement à la réunification de la Bretagne (à 65 % dans le seul sondage qui avait différencié les grands territoires du département de la Loire-Atlantique publié par *Ouest-France* le 7 mars 1999), **le député-maire minimise le caractère breton de Nantes. Il affirme, lors du conseil municipal de Nantes du 6 décembre 2001, que Nantes est « à la fois atlantique, ligérienne, vendéenne et bretonne. Évidemment bretonne »** (*Presse-Océan* du 7 décembre 2001).

Pourtant, d'après le recensement de l'INSEE, 61,1 % des habitants de Loire-Atlantique sont nés en Loire-Atlantique, département breton, et 7,6 % sont nés dans les quatre autres départements bretons (soit 68,7 % des habitants nés dans un des cinq départements bretons) ; 3,6 % sont nés en Maine-et-Loire, 3,2 % en Vendée, 0,9 % en Sarthe et 0,7 % en Mayenne.

**Il est donc objectivement impossible de minimiser l'identité bretonne de Nantes en voulant la noyer dans d'autres identités qui se trouvent de fait beaucoup moins présentes.**

**Comme toutes les grandes villes, Nantes est un lieu de rencontre, de brassage et de métissage et c'est ce qui en fait sa richesse, cela ne l'empêche pas de garder son identité bretonne, comme Strasbourg son identité alsacienne, Marseille son identité provençale et Barcelone son identité catalane...**

### 2 – Dénigrer l'identité bretonne en la traitant de dangereuse

**Afin de relever le défi de la notoriété internationale de Nantes**, le député-maire explique : « Il faut concilier identité et ouverture. Les territoires qui marchent ont une identité forte » (*Presse-Océan* du 9 décembre 2010).

Les grandes métropoles européennes s'appuient en effet sur leur identité régionale : Glasgow et Édimbourg avec l'Écosse, Bilbao avec le Pays basque, Munich avec la Bavière...

**Alors que la Bretagne bénéficie d'une image internationale positive, l'identité bretonne, pour le député-maire, serait source de repli et de danger.**

Au sujet de la réunification de la Bretagne, le maire objecte : « Le refus de tout repli, à l'intérieur d'octrois qui n'ont plus de raison d'être, fait désormais partie des acquis comportementaux des Nantais » (*Presse-Océan* du 17 septembre 2000). Ou encore : « On est à l'heure des réseaux, pas de l'heure du repli sur soi » (*Ouest-France* du 8 février 2012) ; pour continuer : « Si c'est une question d'identité, alors je dis : Attention, casse-cou ! » (*Ouest-France* du 17 mars 2009) ; ou enfin : « Si l'idée de redécoupage est seulement motivée par une question identitaire, c'est aller à la catastrophe » (*20 Minutes* du 17 mars 2009).

Les Rennais, Brestois et autres Lorientais seront ravis d'apprendre qu'ils sont repliés sur eux-mêmes en tant qu'habitants de la région Bretagne !

Pourtant c'est bien la Bretagne – la région de France qui développe le plus de coopérations décentralisées avec le reste du monde – qui prouve ainsi son refus de repli sur soi.

Et c'est en Bretagne que le vote pour les partis xénophobes et racistes affiche le plus bas score de France.

**Il n'y a donc objectivement aucun danger d'un quelconque « repli sur soi » breton.**

### 3 – Opposer artificiellement l'identité nantaise à l'identité bretonne

Le député-maire veut-il faire croire que les identités des individus ne sont pas multiples (sociales, religieuses, culturelles, territoriales...) quand il pose la question suivante : « **Les Nantais se considèrent-ils comme Bretons ou avant tout comme Nantais ?** » (Ouest-France du 17 mars 2009). Poser la même question pour n'importe quelle ville dévoile la mauvaise foi de l'argument. En effet, les Rennais se considèrent-ils comme Bretons ou avant tout comme Rennais ?

**Les différentes études universitaires démontrent que l'identité bretonne n'est pas exclusive et qu'elle est ouverte.** *Ouest-France*, dans son édition du 23 novembre 2001, pouvait ainsi titrer au sujet de la publication d'une étude réalisée par un universitaire gallois « Les Bretons pour

un régionalisme tempéré ».

Résultats confirmés par une enquête du CNRS réalisée en 2008 qui indiquait que les Bretons sont autant attachés à leur identité régionale qu'à leur identité nationale.

Les Nantais sont aussi Bretons, Français et Européens.

**Les identités ne s'opposent pas, elles se complètent et s'enrichissent.**

Cette triple appartenance se retrouve aux façades des bâtiments publics des cinq départements bretons où, sur de nombreuses mairies, flottent les drapeaux français, breton et européen.

**Les effets de ces déclarations qui cherchent à brouiller la perception même de l'identité bretonne de Nantes se trouvent amplifiés par de nombreuses actions de la municipalité.**

## II – La destruction de l'identité bretonne et des repères historiques séculaires des Nantais dans les faits

### 1 – Au château des ducs de Bretagne

Le château des ducs de Bretagne – géré par la municipalité de Nantes depuis 1911 – a bénéficié d'un programme ambitieux de rénovation.

Cependant, après avoir failli perdre définitivement son attribut « des ducs de Bretagne » pour être renommé « château de Nantes », le château des ducs de Bretagne occupe paradoxalement une place de choix dans la **marginalisation de l'histoire bretonne de Nantes.**

L'exposition permanente au Château consacrée à l'histoire de Nantes – décrite dans le *Nantes Passion* (hors série de février 2007) porte en première partie « Le château, Nantes et la Bretagne jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle ». Cette première séquence de l'histoire de Nantes occupe 5 salles sur 32 !

La référence à la place de Nantes dans l'histoire de la Bretagne disparaît progressivement dans les 27 salles restantes, alors que les Nantais continuent d'y jouer une part importante (représentants aux Parlement de Bretagne...) ou que l'histoire de Bretagne se joue à Nantes (exécution politiques : Pontcallec, Charette... l'aventure du duc de Mercœur qui se termine à Nantes avec la signature de l'Édit de Nantes...).

**Face aux critiques dénonçant cette façon tronquée de présenter l'histoire de Nantes, la directrice du musée du château des ducs de Bretagne explique : « Il y a derrière cela une question muséographique. On ne fait pas un musée sans collection. Et nous n'en avons pas »** (Presse-Océan du 8 juin 2007).

**Pourtant, avant la rénovation du Château, il y avait sur place un musée des Arts et traditions populaires dont les réserves permettraient de créer la collection bretonne soi-disant manquante...**

**De la même façon, la politique d'acquisitions du musée ne viendra pas combler les lacunes d'une collection « inexistante » qui aurait pu replacer Nantes dans son contexte breton.** Ainsi, à l'occasion de l'arrivée du nouveau directeur du château des ducs de Bretagne, celui-ci déclare « Affirmer le château comme lieu de référence pour l'histoire de la Traite et celle de la Seconde guerre mondiale » (*Ouest-France* du 11.05.2011).

Ce parti-pris se retrouve dans les ouvrages vendus à la librairie du château des ducs de Bretagne. Les ouvrages y font très peu de place à la présentation bretonne de l'histoire de Nantes.

Une polémique éclate. Un éditeur exprime ses interrogations : « Une librairie située dans un lieu public se doit d'être pluraliste et d'accepter différentes visions de l'histoire, dans la mesure où elles respectent les valeurs de la République. Pourquoi refuser certains auteurs ? » (Ouest-France du 16 avril 2007).

**Pire encore, le château des ducs de Bretagne, élément clé du dispositif de défense breton contre les visées expansionnistes des rois de France, est présenté maintenant à la fois comme un château breton et un château de la Loire par le député-maire : « C'est le dernier château de Bretagne et le premier château de la Loire »** (Presse-Océan du 8 février 2007) ou bien encore « **C'est à la fois le dernier château de la Loire et le premier château de Bretagne** » (Le Point du 1<sup>er</sup> février 2007).

Pourtant la définition des châteaux de la Loire est très précise : il s'agit des châteaux appartenant au domaine royal construits ou fortement remaniés au cours de la Renaissance et qui se situent dans le Val de Loire. Le château des ducs de Bretagne ne correspond nullement à cette définition – sauf à accepter le révisionnisme géographique et le révisionnisme historique.

Ce qui ne semble pas gêner la direction du Château qui inscrit le château des ducs de Bretagne dans l'espace Val de Loire au travers de plaquettes et de sites Internet. « Dix-huit grands sites du Val de Loire sur Internet » (Ouest-France du 25-26 juillet 2009).

**Cette liberté prise avec l'histoire et la géographie du Val de Loire – mais aussi avec le label « Patrimoine mondial » de l'UNESCO a été condamnée par l'UNESCO à plusieurs reprises.** Cet organisme demande à la délégation permanente de la France auprès de l'UNESCO de bien vouloir remédier à cette situation (*Lettre du 21 avril 2011, signée par le chef de l'unité Europe et Amérique du Nord, centre du Patrimoine mondial de l'UNESCO*).

La politique municipale réductrice de l'identité bretonne de Nantes et des Nantais se révèle au château des ducs de Bretagne – mais voyons comment la communication institutionnelle de la municipalité participe aussi à cette entreprise de marginalisation.

## 2 – Au sein des services municipaux nantais

### A – La disparition des hermines

L'hermine, symbole héraldique de la Bretagne, marque fortement l'identité bretonne.

Les hermines, bien présentes sur les armoiries municipales nantaises, disparaissent progressivement de l'espace public et dans les supports de communication de la Ville.

Jusque dans les années 1980, les armes de la ville et leurs hermines pavosaient les rues de Nantes. Ces décorations sont maintenant remplacées par le **logo de la ville, nettoyé depuis 1986 de ses hermines.**

Ces hermines se retrouvaient également sur les bâtiments municipaux ou encore sur les courriers officiels ou plaquettes de la Ville de Nantes. Aujourd'hui, c'est fini.

### B – Une presse municipale orientée

Le journal municipal *Nantes Passion* parvient gratuitement chaque mois dans tous les foyers nantais. La rédaction de ses articles procède à la construction de cette mémoire sélective.

**Au cours des six derniers mois, on peut constater :**

#### • Le mot «Bretagne» semble tabou

Dans le numéro 221 de février 2012 de *Nantes Passion*, l'article pages 18-19 titré : « Début 2014, un jardin au pied du château » accomplit l'exploit de ne pas citer une seule fois le nom complet « château des ducs de Bretagne » sur les neuf fois qu'un terme (château, forteresse...) est utilisé pour le qualifier.

Dans un numéro plus ancien (n° 209 de décembre 2010), pages 32-33, même escamotage du mot « Bretagne » sur un article titré : « Gijón-Nantes/Saint-Nazaire, une autoroute en pleine mer ». Il s'agit du port de « Montoir », neuf fois cité sans jamais utiliser le nom officiel de la commune : « Montoir-de-Bretagne ».

#### • Une véritable réécriture de l'histoire

Dans le n° 216 de septembre 2011, pages 50-51, l'article « Les étrangers à Nantes au xx<sup>e</sup> siècle », précise : « Pour contribuer à l'effort de guerre (1914-1918), des étrangers des pays frontaliers (Belgique, Italie, Espagne) et Bretons – donc considérés alors comme des étrangers – sont embauchés ».

À force d'expliquer que Nantes n'est pas en Bretagne, que les Nantais ne sont pas des Bretons, l'équipe éditoriale nantaise affirme que les Bretons, étrangers à Nantes, le sont aussi en France et échappent à la mobilisation : ils peuvent donc s'employer librement à Nantes pendant la guerre !

Dans le n° 217 d'octobre 2011, page 47, titré : « Le château des ducs de Bretagne », l'article commence par : « On le dit château de la Loire (...) ».

À part les responsables de la publication qui peuvent se retrouver cachés derrière ce « On »,

aucune personne ayant un minimum de culture générale et d'honnêteté ne peut se reconnaître dans ce « On ». Une recherche *Google* est très révélatrice sur l'origine des documents qui classent le château des ducs de Bretagne comme château de la Loire...

• **De la même façon, la culture bretonne occupe une place plus que marginale dans les six pages de la rubrique « Agenda » du journal municipal, alors que la programmation bretonne est extrêmement riche et foisonnante dans l'agglomération.**

## En conclusion...

***Bretagne Réunie demande au député-maire de Nantes de respecter l'identité bretonne de Nantes, en accordant ses actes à sa propre déclaration :***

**« Il en est des nations comme des individus et des villes : la construction de leur identité, de leur équilibre, ne peut s'affranchir durablement d'une ignorance de leur histoire ou, pire, d'un déni de tout ou partie de leur passé ».**

(Jean-Marc Ayrault, *Journal du Dimanche* du 12.02.2006)

**Dans une démocratie, du passé nous ne pouvons faire table rase.**

Le respect de l'histoire et de la mémoire est essentiel à la construction d'une société attentive aux identités individuelles et aussi collectives des citoyens.

La France s'est construite en essayant de détruire ses identités régionales.

Alors que l'unité de la République n'est plus en jeu, la différence reste stigmatisée pour les peuples anciens qui composent la métropole (Basques, Corses, Occitans, Bretons...) ou ses territoires d'outre-mer. La différence, tout comme la diversité culturelle, continue de faire peur dans notre modèle de construction jacobin.

La création de la région administrative artificielle «Pays de la Loire» participe – en amputant la Bretagne de son département le plus peuplé et de sa plus grande ville, Nantes – à l'affaiblissement d'une région porteuse d'une très forte identité. Et donc, pour les jacobins, toujours trop dérangeante.

Depuis quarante ans, la région «Pays de la Loire» essaye de créer une identité fédératrice pour cette collectivité saugrenue.

En janvier 2012, l'Union centriste a soumis un pro-

jet de vœu aux conseillers régionaux. Ce vœu, dans ses attendus, reprend, pour justifier l'existence des Pays de la Loire, ce que les défenseurs de la réunification de la Bretagne dénoncent, à savoir : « **La région Pays de la Loire agit depuis des années à l'émergence d'une identité ligérienne, à travers les instances consultatives, à travers les projets culturels et sportifs régionaux...** ».

**Il faut dénoncer cette pratique totalitaire : imposer aux populations l'oubli et le reniement de leur identité originelle pour y substituer une nouvelle identité totalement artificielle.**

À Nantes, les associations bretonnes bénéficient du financement public, au même titre que les autres associations œuvrant à faire vivre un tissu culturel dynamique et innovant.

Mais ces quelques subventions ne pèsent rien à côté du rouleau-compresseur mis en route pour normaliser Nantes et en faire une ville de l'Ouest lisse, sans histoire régionale, sans saveur et sans identité régionale forte, une ville normalisée, ville hors-sol, qui aurait perdu son caractère breton et la richesse de sa diversité culturelle : ville bretonne, ville portuaire, ville ouvrière, ville cosmopolite.

## Pourquoi et comment la Loire-Atlantique et Nantes sont bretonnes

### L'histoire de Nantes et son identité se confondent intimement avec la Bretagne

La culture populaire de Loire-Atlantique et de Nantes est bretonne (danse, musique, traditions, mythes et histoires...).

Cette conscience bretonne de la population nantaise se révèle tout au long de l'histoire du duché de Bretagne – même après le traité d'union entre la France et la Bretagne, signé en 1532.

Au cours de la Révolution de 1789, les révolutionnaires nantais martelèrent les fleurs de lys de la colonne Louis XVI mais conservèrent l'hermine, le symbole de la Bretagne.

Au cours de cette même Révolution, les députés du Pays nantais (pour certains, anciens du Parlement de Bretagne) se retrouvent naturellement dans le Club breton.

Tout au long des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, de nombreuses entreprises nantaises utilisent le terme « Armor » ou « Bretagne » dans leur enseigne commerciale, comme les « Ateliers et chantiers de Bretagne », « Verreries mécaniques de Bretagne », « Déménageurs bretons »...

Les Nantaises et Nantais sont naturellement considérés comme Bretons dans les descriptions de leur cité par les voyageurs (Balzac, Stendhal, Flaubert...).

Les Nantais associatifs, les cadres politiques et syndicaux se réfèrent à la Bretagne (la Fédération socialiste de Bretagne inclut bien la Loire-Inférieure au début du XX<sup>e</sup> siècle...).

Des écrivains comme Jules Verne, des artistes comme Stany Gautier, des compositeurs comme Paul Ladmiraault, des hommes politiques comme Aristide Briand, tous Nantais, se revendiquent Bretons.

En 1941, pour la première fois de son histoire millénaire, Nantes et son département sont séparés du reste de la Bretagne et doivent intégrer une « Région d'Angers ». Le conseil municipal proteste.

Depuis 1945, la confrérie des Chevaliers bretvins fait la promotion des vins de Nantes comme vins bretons (Internet bretvins.com).

Dans les années 1950-1960, les institutions politiques locales s'engagent dans le CELIB (Comité économique de liaison des intérêts bretons).

Les rencontres sportives entre Rennes et Nantes sont encore qualifiées de « derbys bretons ».

Jusqu'au découpage de 1972, qui créa les régions administratives actuelles et qui a repris l'amputation de la Bretagne, la question ne se pose même pas : Nantais = Bretons.

Depuis 1974, les présidents de la République successifs reconnaissent le caractère breton du département.

En 1977 l'identité bretonne de la Loire-Atlantique ne fait pas l'ombre d'un doute avec la signature de la Charte culturelle entre l'État et les cinq départements bretons.

À force de communication institutionnelle (avec un budget considérable) de la part de la collectivité régionale installée en 1972, le doute s'installe dans l'esprit de certains, même si la majorité des Nantais se sent naturellement bretonne.

En 2001, le conseil général de Loire-Atlantique adopte à la quasi unanimité un vœu demandant la reconnaissance institutionnelle de l'identité bretonne de la Loire-Atlantique.

Cette permanence de l'identité bretonne des Nantais se traduit dans la dynamique culturelle bretonne en ce XXI<sup>e</sup> siècle (musique, *fest noz*, langues, sports... coordonnée par plus de 110 associations).

La Fête de la Bretagne est créée à Nantes (1997).

Le plus vieux groupe français est nantais : c'est le groupe breton Tri Yann (an Naoned) : « Les trois Jean » (de Nantes).

Les comportements sociaux et les modes de vie des Nantais (élections, consommation, éducation, culture...) se rapprochent davantage des autres Bretons que de ceux des autres habitants du Nord-Ouest de la France. ■